

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal :

- **A RAPPORTÉ** les délibérations n°80 et n°81 en date du 17 septembre 2018 au sujet de la création d'une commune nouvelle avec Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux, Saint Laurent d'Onay ;
- **A DÉCIDÉ** de la création, à compter du 1er janvier 2019, d'une Commune Nouvelle, par regroupement des Communes de Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux, représentant **1007** habitants (source INSEE 1<sup>er</sup> janvier 2017) ; **DIT QUE** le siège de ladite Commune Nouvelle, dont le nom sera VALHERBASSE, sera domiciliée à l'adresse suivante : 95 route du Grand Serre 26350 MONTRIGAUD ; **CONSIDÈRE** que les 3 communes fondatrices, Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux auront vocation à devenir communes déléguées ; **DIT QUE**, à compter de sa création et jusqu'au renouvellement des conseils municipaux la Commune Nouvelle sera administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des conseillers municipaux actuels des communes de Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux, élus en mars 2014 ;
- **A APPROUVÉ** la charte correspondant à la création d'une commune nouvelle par regroupement des Communes de Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- **A ACCEPTÉ ET APPROUVÉ** le diagnostic restructuration/extension de la mairie de Montrigaud présenté par le cabinet AMT architecture création - Philippe Amette, pour un montant estimé de travaux de 151 700,00 € HT et **SOLLICITE** les subventions la plus élevées possible auprès du Département de la Drôme, de la Région dans le cadre du contrat ambition Région, de la Préfecture dans le cadre de la DETR .